

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 22/12/2016
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% MSCI EMU
Eligible au PEA : Oui
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Code ISIN : LU1530900841
Code Bloomberg : CPESAEX LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 923,79 (EUR)
Actif géré : 381,49 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur : CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat : J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) : 5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : 1,95%
Commission de surperformance : Oui

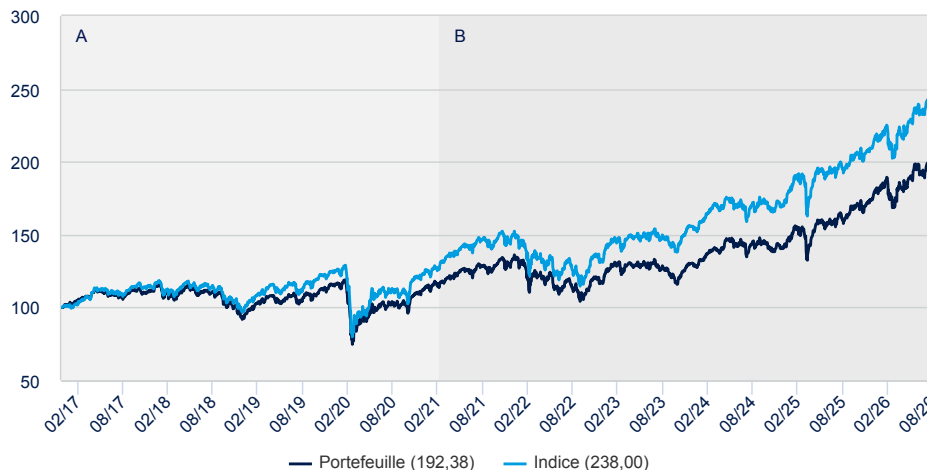
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif d'investissement du fonds est de surperformer les marchés actions de la zone euro sur le long terme (5 ans minimum), en sélectionnant des actions d'entreprises de la zone euro engagées dans la lutte contre le changement climatique. Le processus d'investissement intègre également des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG).

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le Compartiment a été géré sur la base d'une politique d'investissement différente de celle actuellement en vigueur.

B : Depuis le début de cette période, le Compartiment applique la nouvelle politique d'investissement.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/07/2026	3 mois 29/05/2026	1 an 29/08/2025	3 ans 31/08/2023	5 ans 31/08/2021	Depuis le 22/12/2016
Portefeuille	9,96%	-0,27%	1,92%	20,36%	14,60%	8,46%	6,98%
Indice	12,99%	0,94%	4,61%	22,15%	16,85%	10,18%	9,35%
Ecart	-3,03%	-1,22%	-2,70%	-1,79%	-2,25%	-1,72%	-2,37%

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	23,87%	8,37%	11,95%	-12,38%	18,87%	-2,72%	22,22%	-15,35%	10,86%	-
Indice	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%	25,47%	-12,71%	12,49%	-
Ecart	0,17%	-1,12%	-6,83%	0,09%	-3,29%	-1,71%	-3,25%	-2,64%	-1,63%	-

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	13,39%	12,68%	14,21%	16,34%
Volatilité de l'indice	12,18%	12,31%	14,52%	17,35%
Ratio d'information	-0,57	-0,81	-0,57	-0,69
Tracking Error ex-post du portefeuille	2,91%	2,65%	2,82%	3,42%

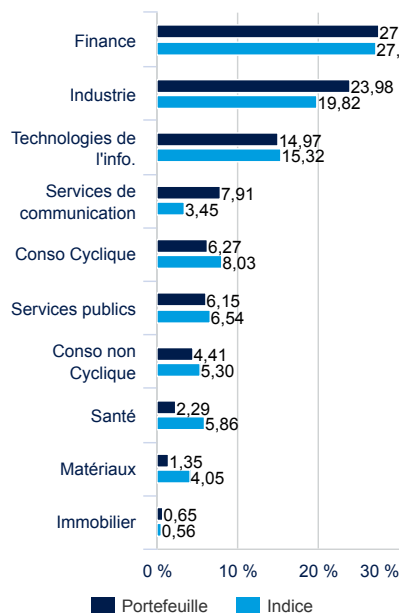
* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE

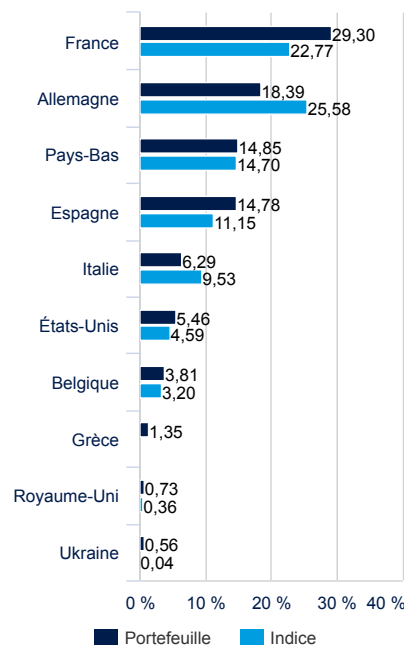
(Source : Groupe Amundi) *



* En pourcentage de l'actif

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

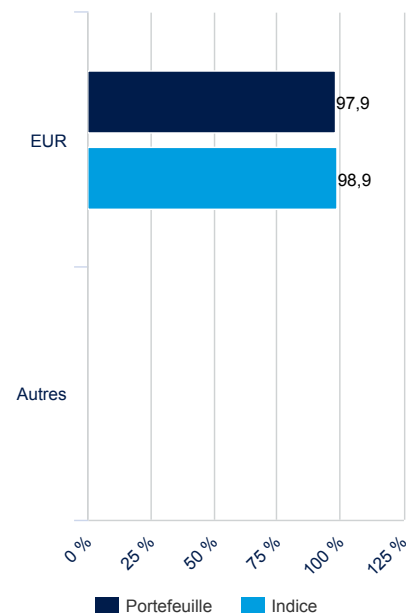
(Source : Groupe Amundi)



Portefeuille Indice

EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)

% Moyenne + Petite capitalisation

% Grande capitalisation

PER annuel anticipé

Prix sur actif net

Prix sur cashflow

Taux de rendement (en %)

Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)

Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	155,78	128,54
% Moyenne + Petite capitalisation	18,62	26,60
% Grande capitalisation	81,38	73,40
PER annuel anticipé	15,16	14,85
Prix sur actif net	2,50	2,48
Prix sur cashflow	11,45	11,40
Taux de rendement (en %)	2,78	2,92
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	16,23	12,28
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	8,40	7,56

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)

46

Liquidités en % de l'actif

2,00%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	9,21%	0,88%
BANCO SANTANDER SA MADRID	Finance	6,35%	3,68%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	4,52%	2,12%
SIEMENS AG-REG	Industrie	4,08%	0,94%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de communication	3,87%	2,43%
INTESA SANPAOLO	Finance	3,84%	2,44%
KBC GROUP NV	Finance	3,81%	3,37%
IBERDROLA SA	Services publics	3,43%	1,59%
SOCIETE GENERALE	Finance	3,30%	2,61%
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	3,18%	1,55%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Alexandre Blein**

Gérant de portefeuille

**Gaël Des Prez de la Morlais**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Le programme européen d'observation de la Terre, Copernicus, a annoncé cet été un record de température moyenne à la surface des océans du globe, à 21.1°. Au-delà du confort de baignade des vacanciers, cette température pose de graves problèmes, tant pour la vie animale et végétale que pour les risques climatiques engendrés : L'ONU a déjà averti qu'El Nino, le phénomène météorologique qui se produit à intervalles réguliers et interromps les alizés qui évacuaient la chaleur de l'Amérique Latine vers l'Asie, serait particulièrement fort cette année ; cela se traduit déjà par des variations de précipitations importantes et la formation de cyclones dans le Pacifique, qui n'ont heureusement pour le moment pas touché les côtes américaines. L'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5° est déjà dépassé, mais les événements climatiques de cet été montrent l'importance de tenter de limiter au maximum le dépassement de ce niveau pour ne pas faire face à des situations encore plus extrêmes que celles déjà connues.

Le mois d'août avait plutôt bien commencé, avec l'espoir du rétablissement de la circulation dans le détroit d'Ormuz. La suite a été plus perturbée, entre nouvelles tensions entre Iran et Etats-Unis, nouveaux droits de douane entre Etats-Unis et Canada notamment, et intensification des bombardements russes sur l'Ukraine alors que le front semble figé. D'un point de vue macro-économique, l'activité reste bien orientée aux Etats-Unis, même si les surprises économiques se dégradent, alors que l'Europe est dans une dynamique plus incertaine.

Face à cette situation, les marchés se sont concentrés sur la fin des publications de résultats et les perspectives données par les entreprises, qui restent positives. In fine, l'optimisme aura surtout été limité par l'évolution des taux d'intérêt et le retour de l'inquiétude sur le niveau d'endettement des Etats, alors que des échéances électorales significatives sont devant nous (midterms, présidentielles françaises).

Le MSCI EMU progresse de près de 1%, tiré par les valeurs financières et de technologie : les valeurs financières allemandes, espagnoles et italiennes profitent de la défiance sur la France, et le marché semble accepter l'idée que l'IA ne disruptera pas nécessairement de façon définitive les logiciels comme SAP.

Sur le mois, CPR Invest Climate Euro sous-performe de façon assez significative son indice de référence. Cette performance décevante s'explique par la correction des valeurs françaises au sein du portefeuille (SG -11%, Orange -7%), une exposition aux valeurs de technologie toujours orientée sur les semi-conducteurs même si leur poids a été réduit, la correction d'AstraZeneca (-5%) et la sous-performance de dossier idiosyncratiques comme Ahold ou Siemens Energy.

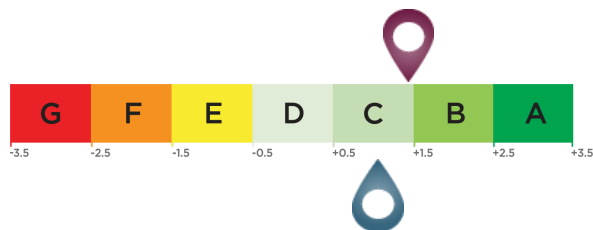
Au sein du portefeuille, nous avons vendu Orange au profit de Deutsche Telekom : l'écart de valorisation relative entre les deux titres nous semble aujourd'hui excessif, alors que DT a souffert des rumeurs de fusion avec T-Mobile US et que ses qualités fondamentale restent inchangées. Nous avons également vendu Kingspan après son très beau rebond sur sa publication pour revenir sur Saint Gobain : le français souffre de sa nationalité, alors que ses fondamentaux restent excellent et que sa diversification internationale le protège largement de l'atonie du marché français. Nous avons continué à alléger les valeurs de semi-conducteurs comme STM pour renforcer plus marginalement Infineon, et vendu Astra après la déception de sa publication, pour initier une position sur Fresenius SE. Le groupe allemand est diversifié et ne dépend pas d'échéances brevetaires qui causent la défiance des investisseurs. Enfin au niveau des valeurs financières, nous avons vendu Erste Bank pour renforcer BNP et Eurobank, trouvant dans ces deux dossiers des croissances de résultats moins bien valorisées.

L'évolution des marchés pour les prochains mois dépendra évidemment de l'évolution des taux d'intérêt et de la perception du risque associé au niveau de la dette des principales économies mondiales, mais aussi des échéances électorales à venir et du bruit politique qui les entourera.

Au niveau micro-économique, la question de la rentabilité des investissements associés à l'intelligence artificielle reste entière, alors que la hausse des amortissements à venir continuera à peser sur les cash flow libres. Enfin, au sein des secteurs industriels, les performances inégales de cet été interrogent sur les multiples de valorisation que les investisseurs sont prêts à accorder à des sociétés pour lesquelles la visibilité reste excellente mais qui n'accélèrent plus leur croissance bénéficiaire.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% MSCI EMU

Score du portefeuille d'investissement: 1,41

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 1,04**Lexique ESG****Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

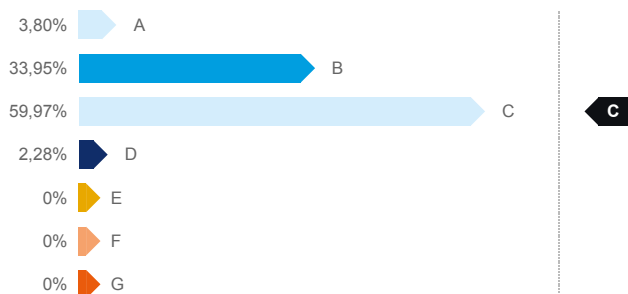


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EMU NR Close

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

E Score
S Score
G Score
Score ESG moyen
Note ESG moyenne

Portefeuille	Indice
1,26	0,94
1,23	0,95
0,95	0,64
1,40	1,04
C	C

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	46
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 30/06/2026

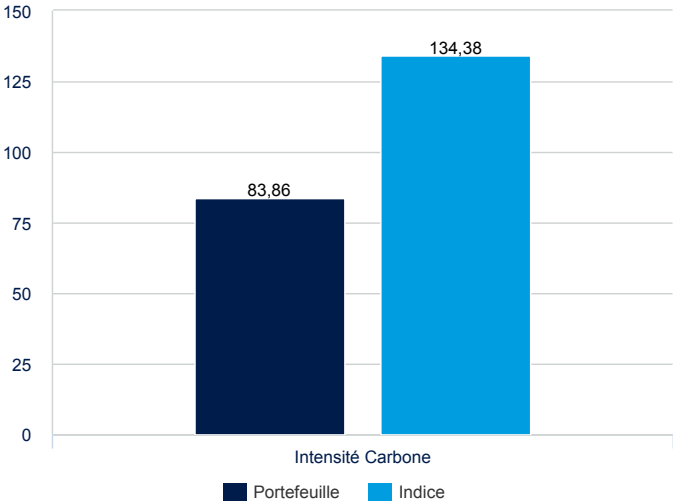
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

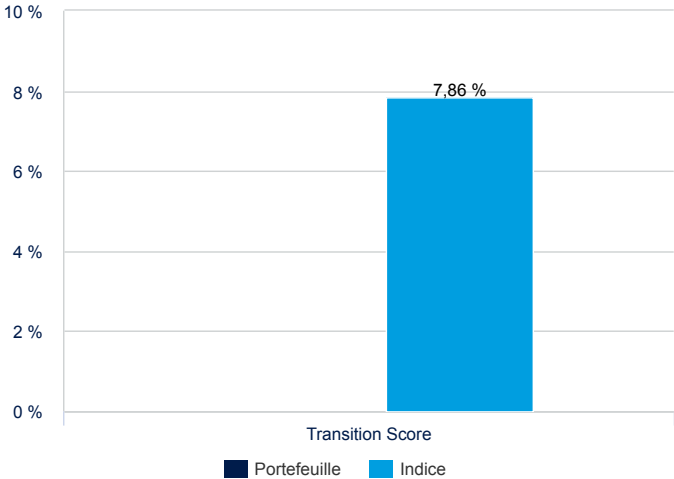
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

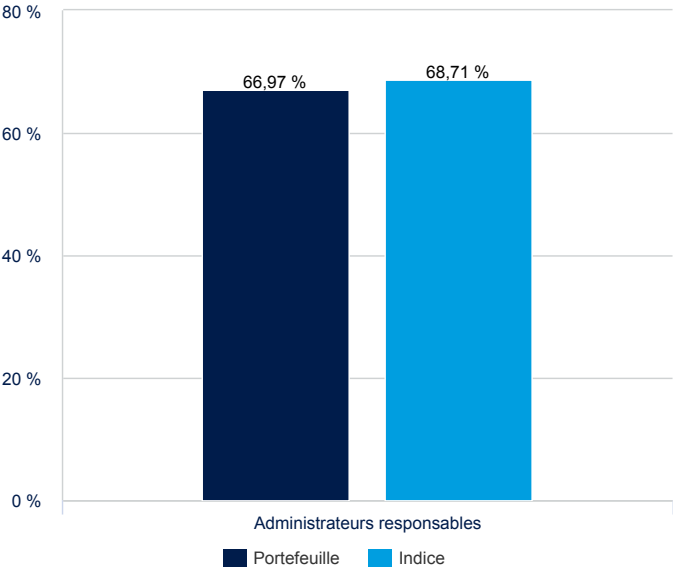


Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,71% 99,83%

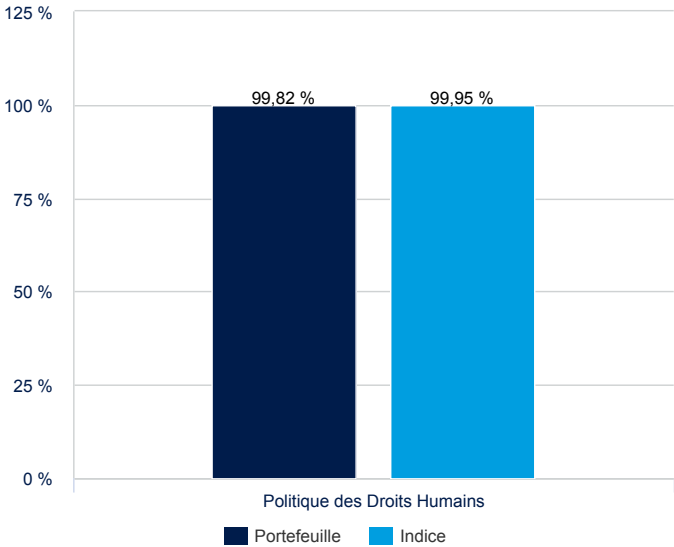
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,45% 99,78%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,45% 99,78%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.